

POMME - POIRE

Campagne 2013 – Bulletin n°15 - 07/06/2013

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin par la FREDON, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre régionale d'agriculture du Limousin, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix et la Coopérative fruitière de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

Pommier

- Stade phénologique

Stade dominant : **stade J « grossissement du fruit »**

On remarque un retard du grossissement des fruits d'une dizaine de jours par rapport à une année normale.

Selon les secteurs, l'évolution des calibres est très hétérogène (probablement dû aux températures peu élevées du mois de mai).

Actuellement, on note le diamètre du plus gros fruit par corymbe sur bois de 2 ans à :

- 20 - 25 mm en secteurs précoces
- 17 - 20 mm en secteurs moyens
- 11 - 15 mm en secteurs tardifs



Photos : S.LAVAL/FREDON

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Pomme-Poire N°15 – 07/06/2013- Page 1 sur 9

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Pomme-Poire Limousin 2013 N°15, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Pomme-Poire
Sandra LAVAL - FREDON Limousin
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
ZI CANA - 19 100 BRIVE
sandra.laval@gmail.com
05 55 86 32 33

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Observations du réseau

On constate de plus en plus de parcelles avec des taches de tavelure sur feuilles. Quelques parcelles, à fort inoculum en 2012, présentent de nombreuses taches sur feuilles. Toutefois dans la majorité des parcelles contaminées, **la fréquence de pousses tavelées reste très faible.**



Photo : S.LAVALL/FREDON

Tache de tavelure observée le 4/06/2013

Evaluation du risque

La période de libération d'ascospores touche à sa fin : la modélisation (Inoki - CTIFL) indique qu'il reste un reliquat de spores de l'ordre de 0.3 à 1.6 % du stock annuel.

Les épisodes pluvieux prévus dès samedi 8/06 devraient entraîner les dernières projections pouvant encore engendrer des contaminations primaires, en particulier dans les zones les plus tardives, *a fortiori* en parcelles dotées d'un fort inoculum initial.

Le modèle informe également que les sorties de taches issues des contaminations de niveau de risque grave du 20/05 sont prévues depuis le 4 juin.

Réalisez des observations au verger afin de déceler toute apparition de taches de tavelure qui constitueraient une source de contaminations secondaires.

Pour cela, observer au moins 100 pousses (en regardant toutes les feuilles de la pousse) jusqu'à trouver une tache. Ne pas oublier le haut des arbres car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.

De ces observations, on connaîtra le niveau de pression « tavelure » de la parcelle ce qui en induira une protection raisonnée.

% de pousses tavelées	Niveau de pression de risque
< 2 %	Faible
Entre 2 et 5 %	Moyen
➤ 5 %	Fort

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Observations du réseau

On observe fréquemment des symptômes sur de nombreuses parcelles du bassin de production.



Photo : S.LAVALL/FREDON

Evaluation du risque

La période de pousse actuelle est une période à risque. Des températures comprises entre 10 et 20°C et une forte humidité de l'air sont favorables à l'oïdium.

Réaliser quelques observations afin d'évaluer l'inoculum à la parcelle, en particulier en variétés sensibles (Gala, Granny). Les pousses oïdiées devront être éliminées manuellement puis brûlées pour limiter les contaminations secondaires.

- **Rugosité**

Evaluation du risque

Les facteurs favorisant la rugosité sont les périodes froides et humides, ainsi que des à-coups climatiques importants, dès le stade E et jusqu'au basculement du fruit.

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

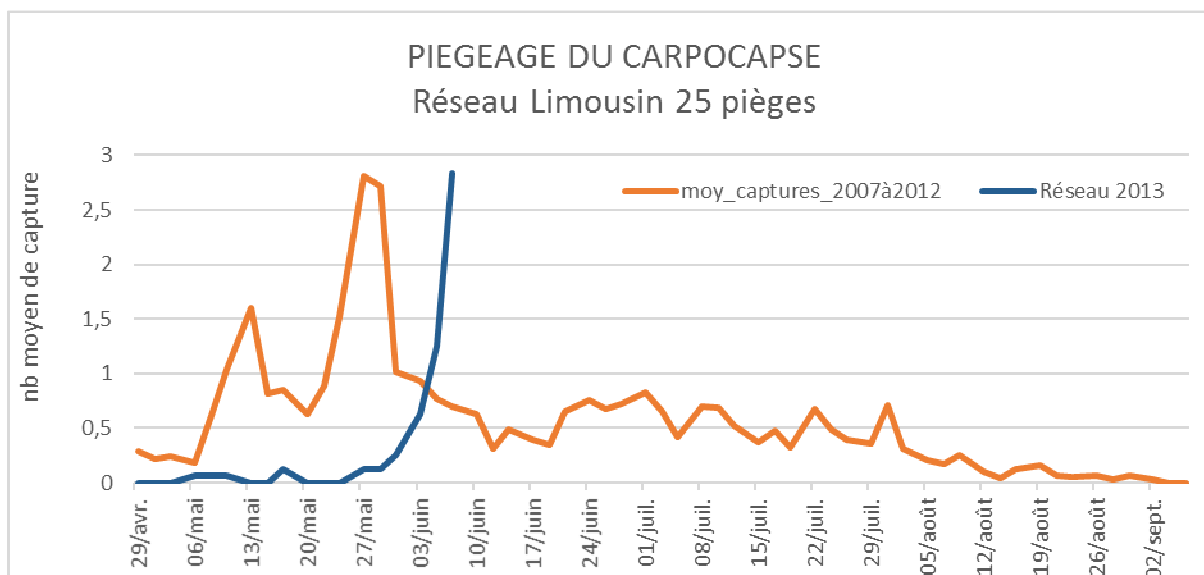
Sur le secteur hâtif de Voutezac, les tous premiers papillons ont été détectés le 6 mai. Cependant, ce démarrage précoce apparaît *a posteriori* peu significatif, car sous l'action de la fraîcheur, les sorties de nouveaux papillons sont restées assez faibles voir nulles jusqu'au 27 mai.

Les conditions climatiques de la semaine passée ont été très favorables aux émergences de papillons. En effet, le réseau de piégeage montre une hausse significative des captures depuis le 3 mai.

Actuellement, **pour les secteurs d'Objat et d'Allasac (secteurs précoces)**, les données de la modélisation indiquent que **22 à 36 % des émergences de papillons ont déjà eu lieu**. Ce qui signifie que **les émergences sont dans la phase d'intensification et que le pic du 1^{er} vol est atteint ou proche de l'être**.

En **secteurs plus classiques** (situations de plateau : Lubersac), les premiers papillons sont réellement décelés le 13 mai. **Le taux d'envol est estimé à seulement 6 % du potentiel de la G1**.

Enfin, en **zones plus tardives** (bassin de Coussac-Bonneval), les données de piégeage montrent que **le vol n'a démarré que le 27 mai**.



Données du modèle

La modélisation permet de mieux cerner les périodes de certains évènements clé du cycle du carposcapse, basées sur les normales saisonnières.

Station de référence	Date de référence de début du vol *	Date des 15 % de pontes G1	Date des 30 % de pontes G1	Date des 15 % d'éclosion des larves G1
ALLASSAC	3 mai	2 juin	11 juin	14 juin
OBJAT	6 mai	9 juin	15 juin	20 juin
LUBERSAC	10 mai	18 juin	24 juin	28 juin
COUSSAC-BONNEVAL	15 mai	21 juin	27 juin	30 juin

* : le modèle de simulation est paramétré avec une date de début d'émergence des papillons de la 1ère génération

Evaluation du risque

Au vu des conditions climatiques prévues la semaine prochaine, l'intensification du vol devrait se poursuivre en tout secteur.

Actuellement, d'après la modélisation, 1 à 18 % du potentiel de ponte de la première génération aurait été déposé. **Nous nous situons actuellement dans la phase d'intensification des pontes en zones précoces : il s'agit donc d'une période de risque élevé.** Pour les secteurs plus tardifs (Lubersac, Coussac-Bonneval, La Geneytouse) on est au début des pontes, le risque est donc moyen.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les toutes premières éclosions devraient avoir lieu en début de semaine prochaine pour le secteur d'Allassac et d'Objat.

Les pièges à phéromones en place doivent être relevés tous les 2 jours (lundi – mercredi – vendredi) afin de suivre le cycle du carpocapse.

Le seuil d'intensification du vol est atteint si, après 3 relevés successifs, le total des captures pour un piège en verger non confusé est égal ou supérieur à :

- 3 captures pour 1 ha
- 4 captures pour 2 ha
- 5 captures pour 3 ha
- 6 captures pour 4 ha

• Pucerons cendrés et pucerons verts

Observations du réseau

Des repiquages de foyers de pucerons sont observés sur quelques parcelles. Mais la pression de ces ravageurs reste faible sur l'ensemble du bassin de production.

Seuils de nuisibilité atteints dès que :

- **1 puceron est observé dans la parcelle pour le puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*)**
- 15 % des bouquets occupés pour *Aphis Pomi*, 60 % pour *Rhopalosiphum insertum* (les pucerons verts)

Evaluation du risque : Période d'évolution en cours.

Maintenir une surveillance régulière de la végétation des pommiers, en particulier sur jeunes plantations, toujours plus exposées à des dégâts dommageables du puceron cendré : fruits bloqués mais aussi déformation des rameaux.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)**

Observations du réseau

Dans les parcelles de référence situées en secteur précoce, on observe facilement des colonies blanchâtres sur les pousses de l'année et en secteur tardif, on constate le début de la migration des larves vers les jeunes pousses.



Evaluation du risque : Période de risque en cours en tout secteur.

Les conditions actuelles et la pousse active, sont favorables au développement des pucerons, maintenez donc une surveillance régulière des parcelles présentant ce ravageur.

Seuil de nuisibilité : 10 % de rameaux occupés par des pucerons lanigères.

- **Zeuzère**

Evaluation du risque

Les larves (chenille de couleur jaune clair, tachetée de noir) déjà présentes dans les branches sont actuellement dans la phase de nymphose.



Larve de zeuzère

Les papillons nocturnes (35 à 50 mm d'envergure, thorax blanc et velu, ailes blanches ponctuées de taches bleu-noir) débutent généralement leur émergence dès le mois de juin.

Mesure prophylactique

Des pièges, pour piégeage massif à base de phéromone, peuvent être mis en place dès à présent dans les parcelles présentant des dégâts les années précédentes, facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.

La chenille peut être supprimée :

- soit en coupant et brûlant la pousse de l'année contaminée,
- soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

- **Rhynchites frugivores**

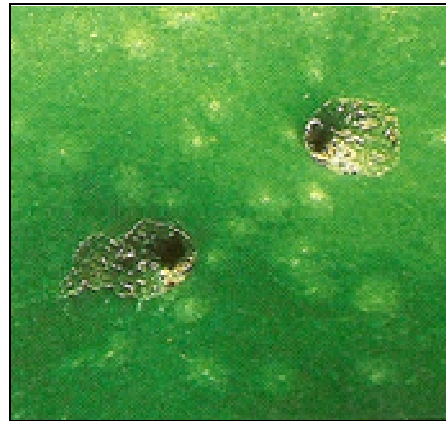
Les adultes apparaissent peu avant la floraison et persistent jusqu'en juin. Ils pratiquent des piqûres nutritionnelles dans les bourgeons, pousses, fleurs puis les jeunes fruits provoquant ainsi des déformations. Les femelles pondent ensuite dans des logettes forées dans les fruits, qu'elles rebouchent ensuite, puis elles incisent partiellement le pédoncule causant alors le dessèchement et la chute précoce du fruit. Les larves se développent dans la pulpe en trois semaines (juin – juillet) puis hivernent en terre.

Observations du réseau

On observe sur quelques parcelles la présence de rhynchites rouges et des piqûres sur fruits.



Adulte de Rhynchite rouge



Piqûres sur fruit

Evaluation du risque

Ces piqûres peuvent être des portes d'entrée aux monilioses. Les parcelles présentant ce ravageur et/ou ces dégâts seront à surveiller régulièrement en 2014 avant la floraison.

- **Acarien rouge (Panonychus ulmi)**

Observations du réseau

On observe actuellement des adultes mais majoritairement des œufs et des larves d'acariens rouges et également de phytoséiides sur les feuilles de rosette.

Evaluation du risque

Compte-tenu de la pousse active, il s'opère une dilution de ces ravageurs dans la végétation ce qui rend difficile une estimation fiable de la pression.

Des observations sont toujours recommandées sur 2 feuilles par arbres sur 50 arbres pour évaluer le niveau des populations d'acariens.

Le seuil de nuisibilité est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile. Ce seuil est repoussé à 80% de pousses occupées en présence de phytoséiides.

Mesures prophylactiques

Prévoir dès maintenant un plan d'introduction de gourmands bien colonisés en *T. pyri* pour toutes les parcelles à problème ou récemment plantées.

- **Feu bactérien (Erwinia amylovora)**

Cf. informations dans le chapitre « Poirier ».

POIRIER

- Stade phénologique

Stade J « grossissement du fruit » pour l'ensemble des variétés en tout secteur.



Stade J à basculement du fruit – 04/06

- Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

Sur les parcelles du réseau (La Geneytouse (87), Pompadour, Objat et Vutezac (19)), on observe moins d'adultes, on note 30 à 70 % de pousses occupées par de nombreux œufs et quelques larves de stade L1 à L4. Par contre, aucune pousse avec du miellat n'est encore notée.

Evaluation du risque : Intensification des éclosions.

Le seuil de nuisibilité s'applique sur les jeunes larves de la deuxième génération. Il est atteint dès que 20 % de pousses sont occupées par des larves. Ce seuil est repoussé à 30 % de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides...)

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées,
- Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

- Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Foyers toujours présents sur Williams à la Geneytouse (87).

Le seuil de nuisibilité

Atteint dès que 1 puceron mauve est observé dans la parcelle.

- Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Cf. informations dans le chapitre « Pommier ».

- Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Cf. informations dans le chapitre « Pommier ».

- Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été noté dans le réseau.

Evaluation du risque

La période actuelle (pousse active) est une période de forte sensibilité au feu bactérien. Les conditions climatiques de la semaine prochaine (températures élevées et périodes orageuses) seront favorables au développement de la bactérie.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau page suivante)

Température maximale	Température minimale	pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Surveillez vos parcelles. Dès constat des symptômes, supprimez les pousses infectées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

Erwinia amylovora, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).

Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire des parcelles atteintes** doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAL – Service de la DRAAF).

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

A RETENIR

POMMIER

Stade représentatif du bassin de production : stade J

Tavelure : Des projections sont encore possibles, risque en cours, suivez régulièrement l'évolution des prévisions climatiques. Premières taches observées, soyez vigilant.

Oïdium : Risque en cours. Augmentation des symptômes sur pousses.

Carpocapse : Conditions climatiques favorables aux émergences. Intensification des pontes en cours en secteurs précoces et à venir vers le 18 juin en secteur tardif. Début des éclosions à partir du 9 juin en secteur précoce.

Pucerons : Quelques repiquages sont notés, risque d'enroulements en cours.

Zeuzère : Période actuelle favorable au début d'émergence du papillon. Mise en place du piégeage massif dès à présent dans les parcelles présentant des dégâts les années précédentes

Acariens : Présence de formes mobiles sur de rares parcelles. Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables au développement des acariens.

POIRIER

Stade représentatif du bassin de production : stade J

Feu bactérien : Aucun symptôme n'est observé. La pousse active est une période de forte sensibilité aux infections toutefois les conditions climatiques actuelles ne seront pas favorables aux contaminations.

Psylles : Risque devenant important avec l'intensification des éclosions de 2^{de} génération en tous secteurs.

**PROCHAIN BULLETIN :
14 JUIN 2013**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture,
avec l'appui financier de l'Office national de
l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions diffuses
attribués au financement du plan Ecophyto*

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.